3e circ.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 AVRIL 1959

Candidat de Discipline Nationale

(U.N.R., Parti Paysan et Démocratie Chrétienne de France)

pour la Défense des Libertés, la Rénovation Nationale et Rurale,
la Prospérité Economique de l'Ardèche

Mes chers Amis,

Avec 18.765 suffrages et une avance globale de 9.000 voix sur mon plus proche concurrent, vous m'aviez assuré, le 30 Novembre dernier, une élection triomphale. Acquise dans de telles conditions, elle me donnait à l'Assemblée Nationale une autorité et un prestige certains dont le premier bénéfice allait à la circonscription d'Aubenas - Largentière.

J'ai fait tout mon devoir

Aussi suis-je heureux et fier de pouvoir affirmer aujourd'hui sans craindre un démenti que j'ai accompli avec toute la foi qui m'anime et le dévouement que je vous porte les divers devoirs de ma charge, en dépit des pièges et des embûches que l'on a multipliés sous mes pas, en dépit aussi bien des prolongements prémédités d'un procès en diffamation magistralement orchestré que d'une campagne de presse sans précédent destinée à « créer le climat » d'une invalidation que nul ne croyait possible.

Conscient de la nécessité de prendre un bon départ, laissant de côté mes propres intérêts pour ne m'occuper que des vôtres, le compte-rendu d'activité que l'on trouvera au bas de ces lignes vous indiquera mieux que de longs discours les résultats que j'avais déjà obtenus en deux courts mois de mandat parlementaire.

Mon absence vous cause le plus grand tort

Mais c'est durant les tout prochains jours — avant la session prochaine qui les entérinera — que vont être prises les plus graves décisions, grosses de conséquences, en ce qui touche notamment à la détermination des régions sous-développées (dont l'Ardèche est présentement exclue) vers lesquelles se porteront, pour les tirer de leur léthargie, les plus gros efforts du Gouvernement. C'est en ce moment que se précisent les grandes lignes d'une réforme fiscale impatiemment attendue (sur laquelle j'étais prêt à apporter des solutions mûries depuis des années et qui avaient reçu l'approbation enthousiaste de maints organismes économiques), réforme susceptible de nous amener le meilleur ou le pire, de stimuler ou d'abattre le commerce libre comme la petite exploitation familiale agricole, suivant que prévaudront nos propres thèses ou celles des technocrates du Ministère des Finances acharnés à notre perte. Au moment même où le Marché Commun entre en application, deux problèmes surtout se posent à nos ruraux, celui du vin et celui de l'élevage. Il serait bon que l'Etat assouplisse la réglementation tracassière des plantations et allège tout en tenant compte de la qualité, la taxation trop lourde du vin et qu'il favorise l'amendement des sols afin d'obtenir de meilleurs rendements.

Pas encore morte, la 4ème !

C'est à ces technocrates d'ailleurs, aligneurs de chiffres et « déshumanisés », que l'on doit les très lourdes erreurs psychologiques de la suppression de la Retraite des Anciens Combattants (ceux dont Clémenceau a dit qu'ils avaient « des droits sur nous ») ou de la franchise des 3.000 francs à la Sécurité Sociale, erreurs contre lesquelles je n'ai pu que m'élever avec de nombreux collègues mais qui seront vraisemblablement rapportées car il ne convient pas que quelques arbres cachent la forêt.

C'est pourquoi l'invalidation qui m'a frappé en frappant de nullité 18.765 bulletins de vote, vous a atteint vous-mêmes, ce qui est beaucoup plus grave que s'il ne s'agissait que de moi. Peut-être cependant n'est-il pas encore trop tard pour réparer une partie du mal qui vous a été ainsi causé car, dès ma réélection, je puis reprendre toutes les charges qui m'ont été primitivement confiées.

Certes, les équipes, coteries et clans de la 4ème République sont toujours en place dans les Ministères et à la tête des plus hautes administrations de l'Etat, et ce n'est pas en quelques mois que l'on peut prétendre les éliminer de la vie publique et les empêcher d'accomplir leur œuvre de mort, mais l'immense majorité des nouveaux élus, qui ne commenceront vraiment à « fonctionner » qu'au début Mai puisqu'ils n'ont fait jusqu'ici qu'examiner le règlement et nommer les diverses Commissions, sont bien décidés à abattre les uns après les autres tous les bastions de résistance du néfaste régime défunt.

LE PERIL COMMUNISTE

Il n'en reste pas moins que le parti de l'Etranger, expert dans l'art d'exploiter le mécontentement populaire et d'attiser les haines, relève la tête. Il se garde bien d'indiquer que la 5ème République n'a recueilli pour tout héritage qu'une éclatante faillite, un très lourd passif qui ne peut être remonté sans sacrifices frappant toutes les couches de la Nation (encore veillerons-nous à ce que ces sacrifices soient exigés de ceux qui peuvent le plus facilement les supporter). Il se garde bien d'indiquer encore qu'au cours du mois dernier par exemple nos importations ont été couvertes à 93 % alors qu'elles

ne l'étaient généralement qu'à 75 %, qu'une Commission chargée de réprimer les abus et gaspillages hérités de la 4ème s'est déjà mise au travail, que nous n'en sommes déjà plus à « tirer les sonnettes », à pratiquer avec l'étranger (qui commence à avoir pour nous quelque respect) une mendicité onéreuse, que notre flotte de la Méditerranée a repris sa liberté de manœuvre, que le conflit algérien dont ils sont en grande partie responsables tend vers son terme en dépit des apparences et qu'après une période relativement courte de grande pénitence viendront des jours meilleurs pour tous.

Une honteuse démagogie leur a cependant permis, lors des dernières élections, une remontée spectaculaire et qu'il serait vain de nier, à tel point que l'élection du 5 Avril en Ardèche débordera largement du cadre de notre circonscription pour retentir dans la France entière et si les résultats du 5 Avril devaient infirmer ceux du 30 Novembre, le Parti Communiste pourrait crier victoire.

Discipline Nationale

L'HEURE DU COUDE-A-COUDE ET DE LA DISCIPLINE A DONC SONNE POUR TOUS LES NATIONAUX DE LA 3ème CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIERE DONT JE RESTE, AVEC LES 18.765 VOIX QUI SE SONT PORTEES SUR MON NOM, ET APRES LE COMBAT QUE JE MENE ICI DEPUIS BIENTOT 25 ANS, *LE SEUL VRAI PORTE-DRAPEAU*, les autres candidatures qui ont surgi à côté de la mienne avec des investitures arrachées à des comités plus que restreints, hésitants ou simplement moribonds devant être considérées pour ce qu'elles sont en réalité : des candidatures de division, engendrées par un maître de bal ayant déserté la scène et que le ressentiment aveugle au point de lui faire commettre la pire des erreurs, celle qui risque de porter le candidat communiste à la tête du scrutin.

Mais j'ai pleine confiance dans votre verdict. Lorsque vous avez voté pour moi le 30 Novembre, vous tous ouvriers, artisans, paysans, commerçants, professions libérales, industriels ou retraités, vous saviez bien ce que vous faisiez et vous n'êtes pas des « marionnettes ». Aujourd'hui, des pêcheurs en eau trouble tentent — avec de hautes complicités — de vous arracher des mains un bulletin de vote qu'ils redoutent parce qu'il porte mon nom, un nom d'honnête homme qui risque de faire trop vite oublier le leur ou de susciter trop de comparaisons...

Constants dans votre jugement, conscients du péril communiste qui se précise, C'EST SUR MON NOM et sur mon nom seul que VOUS GROUPEREZ VOS SUFFRAGES face aux suffrages de l'étranger DANS UN NOUVEL ET GRAND ELAN DE DISCIPLINE NATIONALE.

VOUS SAVEZ QUE JE FERAI TOUT de mon côté, avec la foi et l'enthousiasme qui m'animent encore et m'animeront toujours, POUR QUE L'ARDECHE RETROUVE SA PROSPERITE ET QUE VIVE LA FRANCE !

Albert Liogier.

Remplaçant éventuel : Maurice MEJEAN.

Imp. LIOGIER, Aubenas

Mon activité

au cours de deux mois de mandat

— 1° —

Mise au point de nombreux projets à soumettre éventuellement à l'Assemblée et concernant notamment : la réforme fiscale, les zones critiques, la reconversion et la rénovation rurale.

Nombreuses interventions, tant sur le plan collectif (contre diverses suppressions envisagées, contre la libération à 90 pour cent des châtaignes et cerises, pour la diminution des droits de circulation des vins, etc...) que sur le plan individuel.

— 2° —

Aide aux maires et aux municipalités pour susciter des initiatives, suivre les projets ou travaux en cours et effectuer les démarches nécessaires, tant auprès des administrations que des ministères pour les faire aboutir (établissement d'un grand fichier comprenant les 139 communes de la circonscription. A cet effet, un questionnaire complet avait été adressé à tous les maires et les réponses devaient être recueillies sur place lors de visites déjà annoncées).

— 3° —

a) **A l'Assemblée Nationale :** Membre de la Commission de la Production et des Echanges (Agriculture, Commerce, Industrie), la plus absorbante mais aussi la plus convoitée, celle au sein de laquelle je pouvais rendre le plus de services. Son Président, mon excellent ami Lemaire, m'avait pressenti pour animer l'un de ses groupes de travail.

b) **Dans les intergroupes d'études :** J'étais inscrit à tous les intergroupes présentant quelque intérêt pour l'économie de notre Région (Economies Régionales, Agriculture, Commerce, Industrie, Artisanat, Tourisme, Défense Viticole, etc...), et faisais parti du Comité Directeur de plusieurs d'entre eux dont celui des Economies Régionales où j'assurais le secrétariat général (il groupe 280 députés et s'occupe plus particulièrement du Plan d'Aménagement du Territoire, des reconversions et des décentralisations industrielles). J'ai assisté à toutes les réunions et y ai défendu à maintes reprises le point de vue de l'Ardèche.

c) **Initiative de la formation d'un inter-groupe** dont j'aurais assumé la Présidence, initiative prise sur la demande de nombreux collègues après un exposé fait devant l'U.N.R. sur le problème fiscal. Il s'agissait de « l'intergroupe parlementaire d'Etudes et de Réforme de la Fiscalité et des Lois Sociales ». J'avais déjà obtenu près de 200 adhésions et sa constitution allait être définitive lorsqu'est survenue mon invalidation.

d) **Au Comité Interparlementaire de Défense de la Liberté d'Enseignement :** Il comprend 350 députés et se propose, pour assurer enfin la paix scolaire, en dehors de tout sectarisme et dans la compréhension réciproque, de mettre au point un statut définitif de l'Enseignement Libre. Il a nommé un Conseil d'Administration de 15 membres (8 U.N.R., 4 Indépendants, 3 M.R.P.) au sein duquel ont été choisis les trois parlementaires chargés d'un rapport d'ensemble (après avoir pris tous les contacts nécessaires) et de l'élaboration du statut à soumettre à l'Assemblée Plénière devant se réunir fin Avril. Ce sont MM. Boscari-Monsservin, Indépendant, Thibault, M.R.P. et moi-même, U.N.R.

Je viens d'être remplacé provisoirement à ce poste par M. Le Bault de la Morinière, député de Maine-et-Loire, qui assumera mes fonctions jusqu'à ma réélection.

Il va sans dire que tous les postes intéressants, de par les services qu'ils permettent de rendre au Pays ou à la circonscription électorale, sont maintenant occupés et que tout nouveau parlementaire élu doit se contenter... des strapontins pour le plus grand dommage de ses électeurs.